



## Bmw garantie vehicule annulée car vehicule modifiée

Par **CALYPSO06**, le **23/04/2010** à **10:52**

Bonjour,

voila mon histoire.

Il y a 3 mois j'achete un vehicule BMW à un particulier ce vehicule de 2007 possede une garantie occasion BPS valable encore 1 an et cessible.

Il y a 3 semaines le voyant moteur s'allume j'emmene le vehicule chez bm, bilan il faut changer les injecteurs. les injecteurs sont changés sous garantie

Il y a 2 jours (et apres 400km) le probleme reapparait j'emmene le vehicule chez bm, bilan 3 bobines et une sonde à changer Mais l'organisme de garantie (alphabet) refuse la prise et charge et annule ma garantie car ils se sont rendu compte que ma voiture n'a plus le silencieux d'origine, mais un echappement sport (qui est homologués TUV)

bref je dois payer 1000€ de facture et mon vehicule n'est plus garantie.

Ai je un recours pour ma garantie? les personnes d'alphabet me disent que le contrat stipule que la garantie est annulée pour toute modif (jantes echappement etc...)

Quel recour contre le garage qui me fait payer cette facture alors que le probleme n'avait pas etait résolu.

puis je le prouver car le garage me soutiens que ce n'est pas la meme panne car le

diagnostic électronique n'a pas révélé les mêmes erreurs.  
et que le voyant moteur a de nombreuses significations.

que faire si après cette réparation le problème revient encore ?

d'avance merci à vous  
car je ne sais vraiment pas quoi faire...